

DEMANDE D'ABONNEMENT ANNUEL FORFAIT AMÉTHYSTE 4-5 POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

cachet courrier arrivé

☐ 1^{re} demande ☐ Renouvellement

Votre forfait expire le : 2 0

À retourner 2 mois avant la fin de validité de votre forfait

Cochez la case correspondant à votre situation :



- ☐ **Personne âgée de plus de 65 ans** sans activité professionnelle et non assujettie à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.*
- ☐ **Personne reconnue handicapée de plus de 18 ans**, non assujettie à l'impôt sur le revenu des personnes physiques*
- avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %
 - ou bénéficiaire de l'AAH.

*Le revenu net avant correction, figurant sur votre avis d'imposition doit être inférieur ou égal à 61 €

N° DE CARTE NAVIGO (OBLIGATOIRE) :

N'oubliez pas votre règlement de **20 €**
à l'ordre de « **Régie 77 Améthyste** »

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

Commune : Code postal :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Date :

Signature du demandeur :

Cachet et visa du CCAS ou de la tutelle :

Cadre réservé à la Direction des transports

Pièce(s) manquante(s) [*copie]

N° de dossier :

☐ Règlement de 20 €

☐ Chèque n° :

☐ Carte Navigo*

Banque :

☐ Carte d'invalidité*

☐ Mandat Facture n° :

☐ Carte d'identité*

Date d'expiration :

☐ Attestation AAH*

☐ Espèces ou ☐ Virement reçu le :

☐ Justificatif de domicile*

☐ Avis d'imposition*

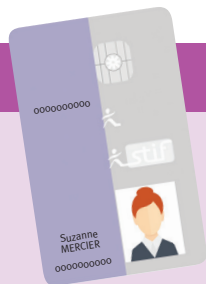
☐ Notification MDPH*

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du Département de Seine-et-Marne (loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Toute déclaration mensongère est passible de sanctions prévues par la loi.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Vous devez déposer votre demande au Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune, qui la fera parvenir au Département. Vous serez informé(e) par courrier de l'attribution de votre forfait Améthyste sous réserve de complétude de votre dossier.



POUR TOUS

- ☐ 1 photocopie de la carte Navigo [Attention les nom et prénom(s) doivent correspondre **exactement** à ceux de votre pièce d'identité].
- ☐ 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité **ou** de la carte de séjour de la Communauté Européenne **ou** 1 photocopie recto-verso du titre de séjour valide.
- ☐ 1 photocopie d'un justificatif de domicile attestant que vous résidez en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois.
Les attestations sur l'honneur ne sont pas admises.
- ☐ Une photocopie du dernier avis d'imposition dans sa totalité recto-verso précisant que vous êtes non imposable. Le revenu net avant correction, figurant sur votre avis d'imposition, doit être inférieur ou égal à 61 € **ou** le dernier avis d'imposition du foyer fiscal de rattachement.
- ☐ 1 règlement d'un montant de **20 €** par **chèque** ou par **mandat facture** libellé à l'ordre de : **Régie 77 Améthyste** **ou** en espèces en vous déplaçant à l'adresse suivante :
Département de Seine-et-Marne - Direction des Transports - Bureau Améthyste - 3 rue Barthel - 77000 Melun
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES UNIQUEMENT

- ☐ 1 photocopie de la carte d'invalidité recto-verso spécifiant un taux supérieur ou égal à 80 % **ou** 1 photocopie recto-verso de la Carte Mobilité Inclusion mention « invalidité ».

OU POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (AAH)

- ☐ 1 photocopie recto-verso de la dernière notification de décision délivrée par la CDAPH.
- ☐ 1 photocopie recto-verso de la dernière attestation de paiement de l'AAH versée par la Caisse d'allocations familiales.

Pour votre information : Le forfait Améthyste 4-5 sur carte Navigo permet de voyager sur les réseaux SNCF et RATP et sur le réseau bus OPTILE des zones 4-5 d'Île-de-France. Ce forfait bénéficie d'un dézonage le week-end et les jours fériés, durant les petites vacances scolaires de la zone C et de la mi-juillet à la mi-août.

En cas de perte, vol, détérioration, dysfonctionnement de votre carte Navigo : vous devez vous rapprocher d'une agence commerciale proche de chez vous **ou** téléphoner au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Toute demande de réédition de la carte Navigo vous sera facturée 8 €.



POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE PAR COURRIER OU PAR TÉLÉPHONE :

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Direction des transports - Bureau Améthyste
Hôtel du Département - CS50377 - 77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77

